



République du Bénin

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 0344 /MEPN/DC/SGM/CPMP/DGE/SA du 03 MAI 2008

Relatif à la fourniture de deux stations laboratoires fixes de surveillance de la qualité de l'air entièrement équipés au profit du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a inscrit au budget du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature au titre de la gestion 2008, des crédits pour le « Sous Programme Lutte contre la Pollution Atmosphérique ». Une partie de ces crédits sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché pour lequel le présent avis d'appel d'offres est lancé.
2. Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature lance un appel d'offres international en un lot indivisible pour la fourniture de deux stations laboratoires fixes de surveillance de la qualité de l'air entièrement équipés, dont les caractéristiques sont contenues dans les spécifications techniques indiquées dans le dossier d'appel d'offres.
3. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute société de réputation nationale ou internationale spécialisée dans la vente de matériels neufs et qui n'est pas frappée par les conditions de l'article 12 du code des marchés publics en application au Bénin.
4. Les sociétés et groupes de sociétés spécialisées dans la fourniture de matériels neufs de lutte contre la pollution atmosphérique et qui sont intéressés par le présent appel d'offres, peuvent obtenir de plus amples informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres auprès du Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (Cellule de Passation des Marchés Publics) ou de la Direction Générale de l'Environnement, à partir de 06 / 05 / 2008.